



« 248. Il est vrai que le mot “vocation” peut être compris au sens large comme appel de Dieu. La vocation inclut l’appel à la vie, l’appel à l’amitié avec lui, l’appel à la sainteté, etc. Cela est important, parce qu’elle place notre vie face à Dieu qui nous aime, et qu’elle nous permet de comprendre que rien n’est le fruit d’un chaos privé de sens, mais que tout peut être intégré sur un chemin de réponse au Seigneur qui a un plan magnifique pour nous.

Christus Vivit

N’hésitez pas à faire partie de ce réseau puisque c’est ensemble, en Église, que nous pouvons assurer la diffusion de la culture de l’appel.



180, place Juge-Desnoyers, bureau 1003

Laval (Québec) H7G 1A4

Téléphone : 514 271-5659

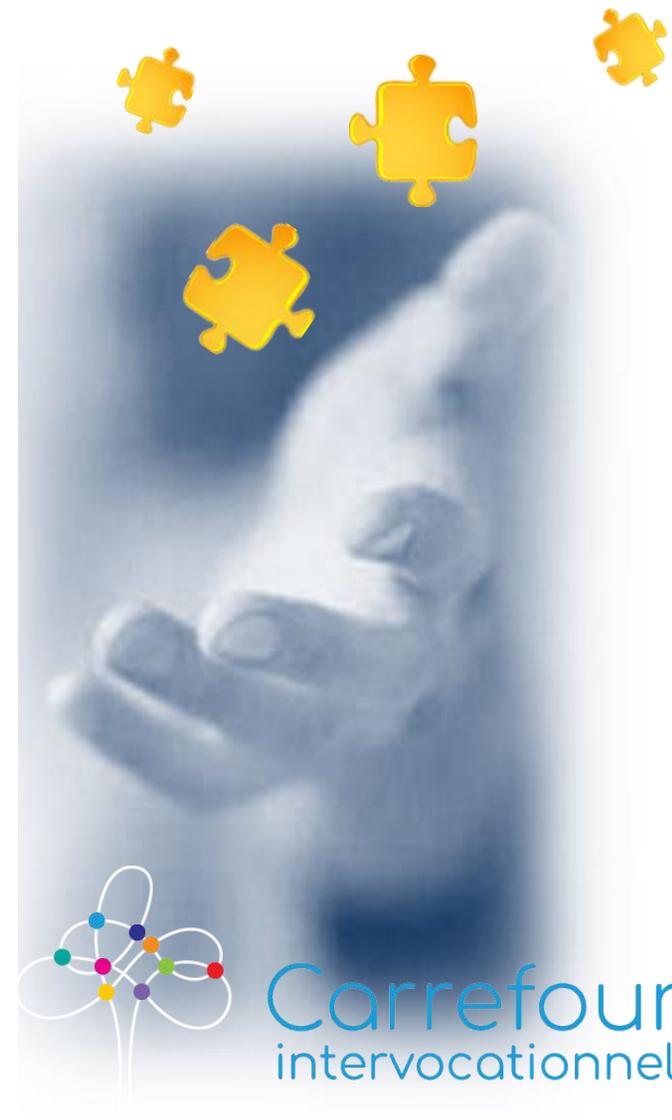
info@carrefourintervocationnel.ca

www.carrefourintervocationnel.ca

 facebook/Carrefourintervocationnel

Se rassembler...

Une **PRI**orité pour la culture de l'appel





Suite au Congrès Continental de 2002, il ressort que tous les membres de l'Église, sans exception, doivent se préoccuper et s'occuper de l'avenir de toutes les formes de vocations en Église. C'est le défi de chaque personne baptisée.

Pour cette raison, le Carrefour intervocationnel (Centre PRI) a fait une relecture des objectifs de sa mission et ouvre ses horizons. Ainsi, depuis octobre 2014, il devient maintenant possible, pour toute personne baptisée, de devenir membre du Carrefour intervocationnel.

1) Membres Corporations religieuses

Cette catégorie de membres sont les Instituts de vie consacrée, les Sociétés de vie apostolique, les Instituts séculiers et les Associations de fidèles* représentés par leur supérieur majeur/responsable et un membre délégué, ou toute autre personne mandatée par ces derniers, intéressés aux buts et activités de la corporation et se conformant aux normes d'admission établies par résolution du conseil d'administration.

*Appellations en vigueur dans le Code de droit canonique.

2) Membres partenaires

Cette catégorie de membres sont les organismes dont les objectifs sont les mêmes que le Carrefour intervocationnel ou qui œuvrent en Église.

3) Membres individuels

Cette catégorie de membres est représentée par des personnes œuvrant au sein de l'Église ou qui sont intéressées par les buts, les objectifs et les activités de notre organisme.



Pourquoi devenir membre du Carrefour intervocationnel?

Afin de faire partie d'un réseau qui voit à :

- ✚ Développer en Église un climat favorable à la culture de l'appel;
- ✚ Sensibiliser à la responsabilité personnelle et communautaire d'interpeller à la suite de Jésus Christ;
- ✚ Partager avec les responsables d'animation vocationnelle des outils de travail et de ressourcement;
- ✚ Offrir une aide à l'actualisation de la culture de l'appel.

Concrètement, en devenant membre, vous aurez la chance de bénéficier:

- ✚ De journées de ressourcement à moindre coût;
- ✚ Des formations concernant la culture de l'appel adaptées à vos besoins;
- ✚ D'une visibilité pour vos projets en lien avec la culture de l'appel via notre site Internet ou Facebook;
- ✚ D'une possibilité d'avoir recours à nos services pour des besoins particuliers;
- ✚ De la possibilité de faire partie de l'équipe qui donne les lignes directrices à suivre afin de répondre à la culture de l'appel dans le contexte d'aujourd'hui;
- ✚ De recevoir notre infolettre vous informant des dernières nouvelles concernant la culture de l'appel;
- ✚ Surtout, de faire partie d'un réseautage pouvant vous aider à la réalisation de votre mission.



Comment devenir membre du Carrefour intervocationnel?

En complétant le coupon-réponse ci-joint.

Nom: _____

Adresse complète: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

(Avec votre adresse courriel, nous vous adhérons automatiquement à notre infolettre)

Et en joignant un chèque, fait à l'ordre du Carrefour intervocationnel, dont le montant annuel variera selon la catégorie suivante:

Membres Corporations religieuses
21\$ par personne de la communauté œuvrant au Québec, avec un montant maximum de 4 400\$ par communauté et un minimum de 50\$ pour exercer un droit de vote.

Nb de membres dans la communauté:
_____ X 21\$ = _____

Membres partenaires
Une contribution de 125\$ pour un an

Membres individuels
Une contribution de 30\$ pour un an.

Faire parvenir votre coupon et votre chèque à:
Carrefour intervocationnel
180, place Juge-Desnoyers, bureau 1003
Laval (Québec) H7G 1A4